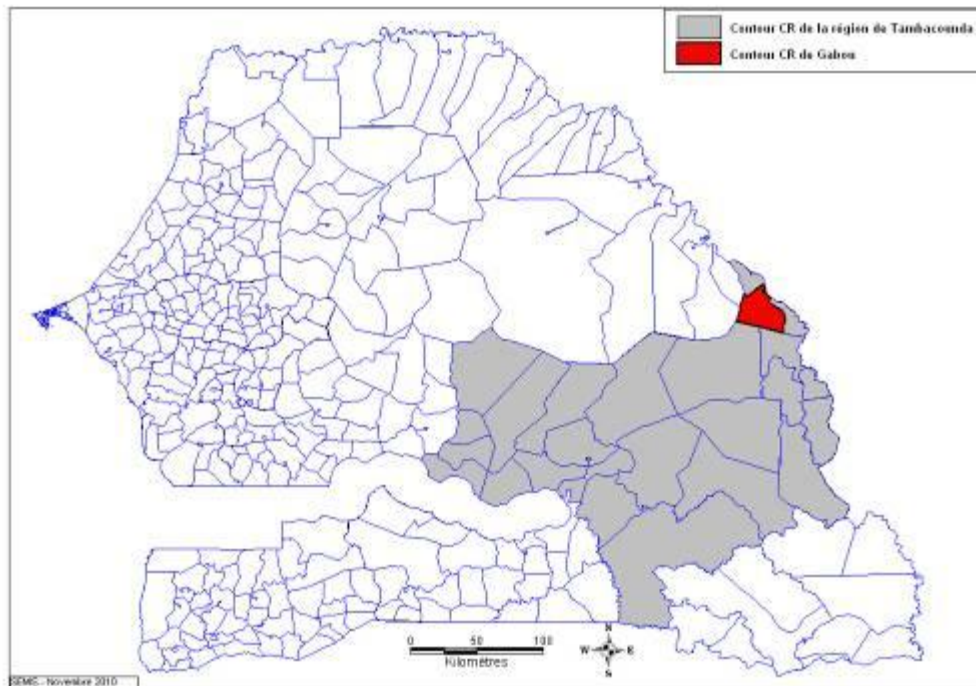


République du Sénégal
Un Peuple – un But – une Foi
Région de Tambacounda
Département de Bakel
Arrondissement de Moudéri
Communauté Rurale de Gabou

**DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE RURALE
PEPAM**

Sous-programme PEPAM IDA



PLHA
Communauté Rurale de Gabou

Version finale : décembre 2011



Réalisé par SEMIS

Sommaire

FICHE DE SYNTHÈSE PLHA	1
PARTIE A – PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ RURALE.....	3
I. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES.....	4
1.1 SITUATION GÉOGRAPHIQUE.....	4
1.2 LOCALITÉS.....	4
1.3 POPULATIONS	6
1.4 CHEPTEL	6
II. INFRASTRUCTURES DE BASE.....	6
2.1 ÉDUCATION	6
2.2 SANTÉ.....	6
2.3 ÉLECTRICITÉ.....	7
2.4 COMMUNICATION.....	7
PARTIE B – BILAN D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT	8
III. ACCÈS À L'EAU POTABLE	9
3.1 RESSOURCES EN EAU	9
3.1.1 Eaux de surface	9
3.1.2 Eaux souterraines	9
3.2 SYNTHÈSE D'INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU....	9
3.3 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES DOMESTIQUES	10
3.3.1 Taux d'accès	10
3.3.2 Bilan EPE	10
3.3.3 Taux de desserte	10
3.4 ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES USAGES PRODUCTIFS ET BESOINS COMMUNAUTAIRES	11
3.4.1 Cheptel.....	11
3.4.2 Infrastructures scolaires.....	11
3.4.3 Infrastructures de santé.....	11
3.4.4 Marchés	11
3.4.5 Lieux de culte	11
3.4.6 Autres infrastructures communautaires.....	12
3.5 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	12
IV. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT.....	12
4.1 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES	12
4.1.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base	12
4.1.2 Accès à l'assainissement des services sociaux de base	12
4.2 ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	13
4.2.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel	13
4.2.2 Accès à l'assainissement des ménages	13
4.3 CONCLUSIONS SUR L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT.....	14
PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL	15
V. OBJECTIFS POUR 2015.....	16
5.1 EAU POTABLE	16
5.2 ASSAINISSEMENT.....	16
VI. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015.....	16

6.1	EAU POTABLE	16
6.2	ASSAINISSEMENT.....	16
VII.	COMPOSANTES DU PLHA	17
7.1	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE.....	17
7.1.1	Extension de 2 adductions existantes	17
7.1.2	Réhabilitation et construction de forages avec PMH ou PM équipés	17
7.1.3	EP-3 Construction de 21 forages avec PMH ou PM équipés	17
7.1.4	Densifications de réseaux	17
7.2	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT	18
7.3	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT	18
7.3.1	IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable.....	18
7.3.2	IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement	18
7.3.3	Etudes et activités spécifiques	19
VIII.	COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT.....	19
8.1	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE"	19
8.2	COMPOSANTE "DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT"	19
8.3	COMPOSANTE "MESURES D'ACCOMPAGNEMENT".....	20
8.4	RECAPITULATIF ET PLAN DE FINANCEMENT.....	20
ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

Liste des abréviations

AB	Abreuvoir
AEV	(Système d') adduction d'eau villageois
AEMV	(Système d') adduction d'eau multi-villages
AEP	Approvisionnement en eau potable
APS	Avant-projet sommaire
ARD	Agence régionale de développement
ASFOR	Association des usagers de forage
BALP	Bac à laver puisard
BC	Branchement communautaire (à l'eau potable)
BE	Bureau d'études
BF	Borne-fontaine
BJ	Bac de jardin
BP	Branchement particulier
BPF	Brigade des puits et forages
CPJ	Capacité de production journalière (d'un système d'exhaure, en m3/jour)
CR	Communauté rurale
EAB	Equivalent abreuvoir
E&C	(Services d') études techniques et contrôle
EPE	Equivalent point d'eau
EPI	Electropompe immergée
F&T	Fournitures et travaux
FV	Forage villageois (équipé d'une PMH)
GE	Groupe électrogène
I&D	(Provisions pour) imprévus et divers
IEC	Information – éducation – communication
BT	(Réseau électrique) basse tension
LFE	Latrines à fosse étanche
LFV	Latrines à fosse ventilée
LMT	Ligne à moyenne tension (SENELEC)
LTR	Latrines traditionnelles
MTH	Moteur thermique
ONG	Organisation non gouvernementale
PAV	Pompe d'exhaure à axe vertical
PEM	Point d'eau moderne pour l'accès à l'eau potable (= BF, BP, PO, PM ou FV)
PM	Puits moderne protégé, avec ou sans PMH
PMH	Pompe à motricité humaine
PO	Potence à charrettes
RAD	Recensement administratif
SAED	Société d'aménagement et d'études du Delta
SIG	Système d'information géographique
TCM	Toilettes à chasse manuelle
UBT	Unité de bétail tropical

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition de la Population par localité	5
Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR.....	5
Tableau 3: Population estimée	6
Tableau 4: Indicateur des normes OMS	7
Tableau 5 : Taux d'accès à l'eau	10
Tableau 6 : Bilan EPE.....	10
Tableau 7: Population non desservie et besoins en EPE	11
Tableau 8 : Inventaire des infrastructures d'assainissement	12
Tableau 9 : Inventaire des latrines des concessions	13
Tableau 10 : Taux d'accès l'assainissement des ménages	13
Tableau 11: Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable	19
Tableau 12 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement	19
Tableau 13: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement.....	20
Tableau 14 : Récapitulatif du financement du PLHA	20

Liste des figures

Figure 1: Carte de situation de la CR..... 4

FICHE DE SYNTHÈSE PLHA

Fiche de synthèse

Communauté Rurale	BELE		
Donnée de base	Population		
	Population 2011	15122,9	
	Population 2015	17441	
	Taux d'accès à l'eau potable en 2008		
	Taux d'accès à l'eau potable	89,8%	
	Taux de desserte en eau potable	73,8%	
	Taux d'accès assainissement (ménages)	19,0%	
	Taux d'accès assainissement (inf.santé,éduc...)	14,0%	
Objectifs	Objectifs globaux		
	Réalisation des objectifs du PLD		
	Accès à l'eau potable et l'assainissement pour toute la population de la CR		
	Objectifs spécifiques pour 2015		
	Taux d'accès à l'eau potable	95,0%	(minimum)
	Taux d'accès assainissement (ménages)	59,5%	(minimum)
	Taux accès assainissement (infr. Educ, Santé)	100%	(minimum)
Résultats à atteindre en 2015	+	3143	personnes avec accès adéquat à l'eau potable (minimum)
	+	7280	personnes avec accès adéquat à l'assainissement (minimum)
	+	30	infrastructures avec assainissement adéquat
Composantes et activités	1. Développement des infrastructures d'eau potable		
	Densification de	3	adductions d'eau existantes
	Remise en état et renforcement de	0	adductions d'eau existantes
	Extension de	0	adductions d'eau existantes
	Construction de	0	adduction d'eau multivillages
	Construction de	0	adductions d'eau villageoises
	Construction de	23	PM protégés/forages équipés de PMH
	Etudes d'exécution et contrôle des travaux		
	2. Développement des infrastructures d'assainissement		
	Construction de	728	systèmes d'assainissement individuels
	Construction de	30	édicules publics
	Réhabilitation de	0	édicules publics existants
	Construction de compartiment/séparations pour femmes	0	édicules publics
	Etudes d'exécution et contrôle des travaux		
	3. Mesures d'accompagnement		
	IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable		
	IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement		
	Etudes et activités spécifiques		
Coût et plan de financement	Coût du programme (millions FCFA HT)	833 420 250	dont
	Infrastructures d'eau potable	411 815 250	49%
	Infrastructures d'assainissement	348 810 000	42%
	Mesures d'accompagnement	72 795 000	9%
	Plan de financement		
	Communauté rurale et populations	45 251 513	5%
	Partenaires au développement	788 168 738	95%

PARTIE A – PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

I. CARACTERISTIQUES GENERALES

1.1 Situation géographique

Située dans la région de Tambacounda, département de Bakel et arrondissement de Moudéri, la communauté rurale de Gabou couvre une superficie de 758 km². Le Chef lieu de la communauté Rurale est Gabou. Elle compte une population estimée à 11 807 habitants en 2004 soit une densité d'environ 15 habitants au Km².

Elle est limitée:

- au Nord par la Commune de Bakel et la CR de Moudéri ;
- au Sud par la CR de Sinthiou Fissa ;
- à l'Ouest par le département de Kanel ;
- et à l'Est par la CR de Ballou.

La carte suivante indique la position de la CR dans la région de Tambacounda et celle-ci par rapport à l'étendue du territoire national.

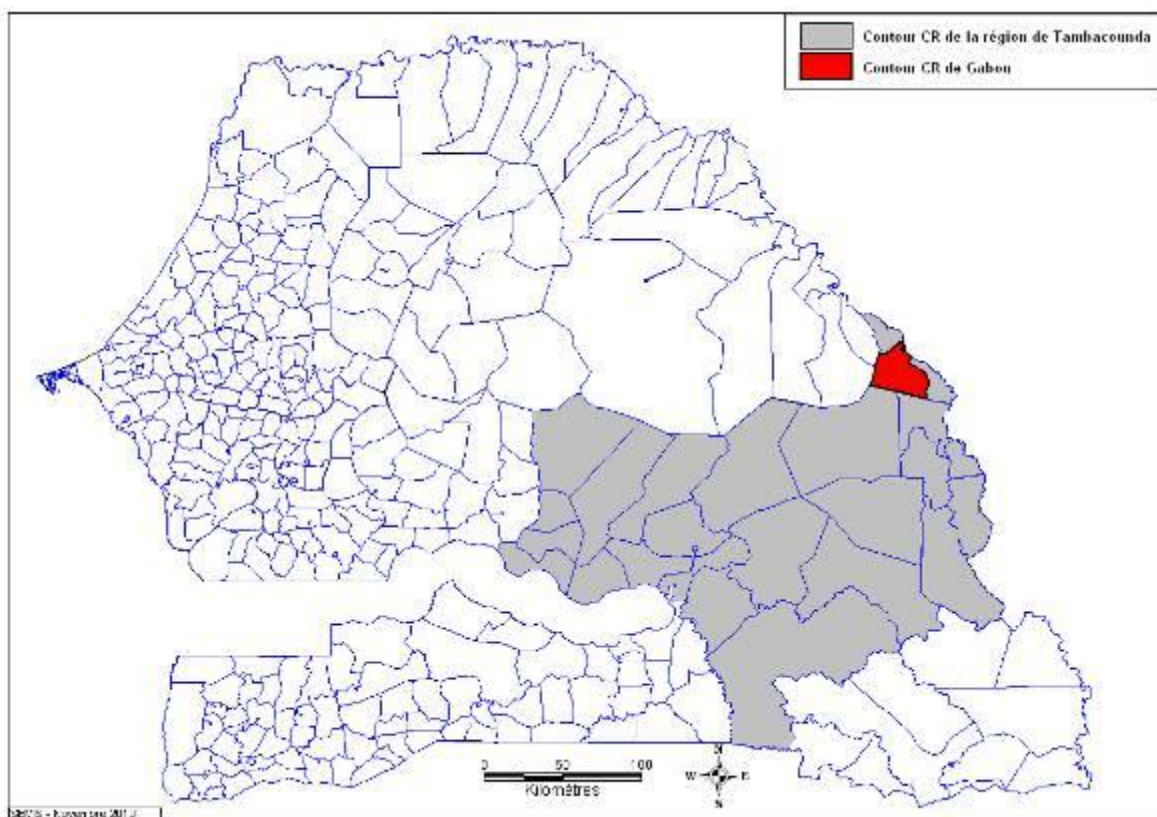


Figure 1: Carte de situation de la CR

1.2 Localités

La communauté rurale de Gabou regroupe 38 villages officiels selon les données de la base du PEPAM de 2004 qui reprend le recensement administratif de 2003.

N°	Villages Centres	Hameaux	Population 2011	Population 2015
1	Alahina Bambara		430	496
2	Alahina Maure		38	45
3	Alalevi		145	168
4	Bema		684	788

N°	Villages Centres	Hameaux	Population 2011	Population 2015
5	Bema	Falo boula		
6	Béma	Kanda		
7	Bordé Diawara		362	417
8	Bordé Diawar	Bordé Forbé		
9	Diabal		1071	1235
10	Gabou		3921	4518
11	Gabou	Bilel Boboré		
12	Samba Niamey			
13	Gounia		942	1085
14	Gourel Dialloubé		145	168
15	Gourel Mandiou		571	658
16	Gourel Mandiou	Gourel mandiou peul		
17	Guethie		180	208
18	Kadiel Samboubou		921	1061
19	Kael Saoudou	Karefour	121	140
20	Kahe		542	625
21	Lombol Tobito		223	257
22	Madina Abdoul		211	244
23	Massira Samba Yide		196	226
24	Mayel Amath		54	63
25	Mayel Fily		125	145
26	Moribougou		223	257
27	Ololdou Escale		173	200
28	Oloudou Boundou		45	52
29	Samba Gouro		134	154
30	Samba Kontaye		299	345
31	Sare Fadoube		516	595
32	Sinthio Seydou Doro	Gourel Foulbe	244	282
33	Sinthiou Medina		174	201
34	Sinthiou Thingolel		115	133
35	Sira Baidy (Gourel Baidy)		63	73
36	Sira Demboye		119	138
37	Sira Doundou	Loumbol Gandji	177	205
38	Sira Mamadou Bocar		219	252
39	Sira Samba Ngada		71	83
40	Sira Simbing		29	34
41	Sira Sissibe		96	111
42	Marsa		1418	1634
43	Marsa	Sinthiou Marsa		
44	Sane Gouro		17	20
45	Seno Simbing		108	125
Total Cr			15123	17441

Tableau 1: Répartition de la Population par localité

Source : Base de données du PEPAM 2004

Avec une projection en 2011 des données issues de la base de données du PEPAM qui date de 2004 par application du taux de croissance annuel estimé à 3,6% du RPGH III, le tableau suivant donne la répartition des villages selon les classes de population.

Classe de population	1	2	3	Total
Valeur	Pop > 1000	500<pop<1000	<500	
Nombre de localités	3	6	36	45
Population en 2011	6410	4175	4 538	15123
Population H 2015	9533	2666	5242	17441
% population totale	42%	28%	30%	100%
% nb. localités	7%	13%	80%	100%

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de la CR

Parmi les 45 localités que compte la CR de Gabou, trois disposent d'une population supérieure à 1000 hbts dont le village de Gabou qui est le plus peuplé de la CR avec une population de 3921 habitants.

En 2015, la proportion de localités de plus de 1000 habitants évoluera en passant de trois à cinq localités. Cette catégorie regroupera 55% de la population et la catégorie des villages de moins de 500 habitants gardera une proportion constante en 2015 soit 80%.

1.3 Populations

Les données issues de la base de données du PEPAM indiquent pour la CR une population en 2004 de 11 807 personnes avec une moyenne de 12,7 personnes par ménage pour le département de Bakel. Cette valeur concerne aussi la composante rurale de la population de ce département. Les résultats du RGPH III donnent un taux d'accroissement naturel de 3,6% par an pour le département de Bakel.

Sur cette base, la population 2011 est estimée à 15123 personnes et devrait atteindre 17 441 personnes en 2015. (cf. Tableau III ci-après).

Population estimée en 2011 et 2015		Taux Ac. Nat: 3,60%	
Population	Base PEPAM 2004	Estimation 2011	Estimation 2015
Population de la CR	11 807	15 123	17 441
Ménages de la CR	929	1191	1373

Tableau 3: Population estimée

La population de la communauté rurale de Gabou, estimée à 15123 habitants en 2011, donne une densité de près de 20 habitants au Km².

La répartition de la population par ethnie montre une prédominance des Peulhs (77,6%), suivis des Bambaras (9,4%), des Soninkés (5,9%) et des autres groupes ethniques (7,1%) constitués de Maures, Ouolofs etc.

1.4 Cheptel

La CR est une localité à vocation pastorale. L'élevage constitue la deuxième activité des populations après l'agriculture. Elle est pratiquée de manière traditionnelle et est composée de bovins, de petits ruminants et d'équidés.

L'élevage de bovins est le plus important en termes de nombre de sujets disponibles, de personnes mobilisées, de ressources produites et mobilisées, de prestige...

L'élevage des moutons et des chèvres reste important pour régler les petits problèmes financiers de la famille. Toutefois les statistiques du cheptel ne sont pas disponibles.

II. INFRASTRUCTURES DE BASE

2.1 Education

Par rapport aux informations recueillies dans le PLD, la communauté rurale de Gabou compte 21 écoles élémentaires publiques, 1 CEM et 1 case des tous petits. Actuellement seules les écoles de Gabou, Marsa et Kahé disposent d'un cycle complet.

2.2 Santé

La communauté rurale de Gabou dispose de deux (02) postes de santé (Gabou et Kahé) et de trois (03) cases de santé (Béma, Sira M. Bocar, Sira Doundou). Le personnel est composé de 2 infirmiers chefs de poste secondés dans leurs tâches par deux aides pharmaciens et deux matrones, faute de sages femmes. A cela s'ajoute des auxiliaires soit trois agents de santé communautaires.

Le tableau suivant montre les normes de l’OMS.

Tableau 4: Indicateur des normes OMS

Indicateur	Normes OMS	Valeurs pour la CR
Poste de santé	1 pour 10 000 hbts.	1 pour 7561 hbts.
Centre de santé	1 pour 50 000 habts.	-
Hôpital	1 pour 150 000 hbts.	-
Médecin	1 pour 5000 à 10000 hbts.	-
Infirmier	1 pour 300 hbts.	1 pour 7561 hbts
Sage femme	1 pour 300 femmes en âge de reproduction	-

En considérant le poste de santé et l’infirmier chef de poste les ratios obtenus s’établissent comme suit :

- 1 poste de santé pour 7 561 habitants : largement supérieur aux normes de l’OMS,
- 1 infirmier pour 7 561 habitants : largement en deca des normes.

Ces ratios sont cependant meilleurs à ceux obtenus à l’échelle du pays, qui s’établissaient comme suit en 1999 :

- 1 poste de santé pour 11500 habitants.
- 1 infirmier pour 8700 habitants.

2.3 Electricité

Dans la communauté rurale de Gabou seul le village de Gabou Chef lieu de la CR reste connecté au réseau de la Senelec. L’énergie solaire est présente dans certaines localités de la CR grâce à l’électrification rurale. Elle est aussi utilisée comme source d’énergie pour l’éclairage et l’audio visuel (télévision, radio, etc.). Il faut cependant signaler que cette source d’énergie n’est accessible qu’à de rares privilégiés dont une majorité d’émigrés.

L’absence d’électricité constitue une contrainte pour le développement de certaines des activités économiques.

2.4 Communication

Au plan des routes et des télécommunications, quelques villages situés sur la route Bakel–Tamba sont accessibles en toute saison mais pour les autres villages de la CR, la saison des pluies constitue une période très difficile. Le réseau de téléphone fixe existe seulement dans deux villages (Gabou et Saré) situés tous sur la route nationale N°2. Quant à la couverture de la communauté rurale par le réseau GSM, elle reste très partielle.

La saison des pluies est une période très difficile pour les populations qui veulent se déplacer. L’unique route bitumée sert quelques villages alors que les autres sont en général entourés de marigots et de dépressions qui empêchent l’accès des véhicules en cas de fortes pluies.

PARTIE B – BILAN D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

III. ACCES A L'EAU POTABLE

3.1 Ressources en eau

3.1.1 Eaux de surface

Les eaux de surface sont importantes mais de courte durée. Elles sont soumises à l'évaporation, à l'infiltration et au ruissellement vers le fleuve. L'absence d'ouvrage de retenue d'eau demeure un problème majeur. La CR dispose de mares et de marigots qui se remplissent pendant la saison des pluies et servent principalement à l'abreuvement du bétail. Ces mares et marigots offrent également d'énormes potentialités agricoles.

3.1.2 Eaux souterraines

L'essentiel de la communauté rurale est situé dans la zone du socle. La nappe maestrichtienne est absente ce qui pose un problème de profondeur et de cloisonnement. L'eau souterraine est caractérisée par une nappe assez profonde. Les eaux souterraines sont exploitées à partir des forages manuels et puits traditionnels. Il se pose un double problème d'insuffisance des infrastructures hydrauliques et de difficultés d'exhaure liées, à la fois, à la profondeur des puits et forages et au caractère peu performant des moyens d'exhaure existants.

3.2 Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et distribution d'eau

L'approvisionnement en eau demeure un casse tête pour les populations de la CR. La plupart d'entre elles s'approvisionnent au niveau des villages voisins et du fleuve. Le constat est que la répartition des équipements hydrauliques dans la CR est non seulement inégale mais aussi la densité reste insuffisante.

Il n'existe que 5 forages dans la CR dans Gabou, Diabal, Gourel mandiou, Béma et Marsa. Tous ces forages font l'objet des pannes fréquentes à tel point qu'ils n'arrivent pas à assurer l'approvisionnement régulier des populations. Ci-dessous les caractéristiques des ouvrages et équipements posés sur ces réseaux.

AEMV	Desserte		Durée de pompage	Débit	Energie		Pompe		Stockage	
	Population	Villages	H/J		Type	Année	Type	Année	Capacité	Hauteur
Gabou	3921	1	10	10	Groupe	2010	EPI	2010	30	15
Diabal	1071	1			Solaire	2008	EPI	2008	20	15
Gourel Mandiou	571	1			Solaire	2007	EPI	2007	40	15
Béma	684	1			Solaire		EPI			
marsa	1418	1			Solaire		EPI			

En termes de points de distribution modernes, on dénombre 23 BF, 2 BP et 66 puits hydrauliques dont 55 avec pompe manuelle et 16 en panne.

Les puits constituent la principale source en eau pour les populations, tandis que dans les villages disposant de forage ils sont utilisés en cas de panne et/ou pour combler le déficit, particulièrement ceux traditionnels (une centaine environ) et se remplissant d'eau de ruissellement pendant l'hivernage. Pendant la saison sèche, on assiste à la baisse de leur niveau et parfois à leur tarissement.

3.3 Accès à l'eau potable pour les usages domestiques

3.3.1 Taux d'accès

Le taux d'accès à l'eau potable correspond au rapport entre la population des localités disposant d'adduction d'eau et de puits modernes et la population totale actuelle de la Communauté Rurale. Il est de 90% pour la CR de Gabou dont 53% par puits modernes.

Le taux d'accès à l'eau potable, déterminé uniquement à partir des AEMV fonctionnelles, s'établit à 37 % pour l'ensemble de la CR. Ce taux est médiocre et pourrait s'expliquer par l'insuffisance des AEV dans la communauté rurale.

Communauté Rurale	GABOU
Code administratif	51220
Population 2011 estimée	15 123
Population 2015 estimée	17 441
Taux d'accès BF/BP	37%
Taux d'accès PM	53%
Taux d'accès à l'eau	90%
Taux de desserte	74%
Taux accès 2015	95%
Population accès 2015	16551

Tableau 5 : Taux d'accès à l'eau

3.3.2 Bilan EPE

Le bilan en EPE par localité de la CR fait apparaître 55 EPE sur l'ensemble de la CR soit un déficit de 4 EPE en 2011. Avec seulement 31 EPE fonctionnels pour une population estimée à 15123 personnes, soit 1 EPE fonctionnel pour 488 personnes, le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est largement en dessous du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale.

Bilan EPE	
Communauté Rurale	GABOU
Code administratif	
Population 2011 estimée	15 123
Population 2015 estimée	17 441
Nb. Equivalent points d'eau existant	55
Bilan EPE	-4
Personnes par EPE 2011 - moyenne	277
EPE fonctionnels	31
Personnes par EPE fonctionnel en 2011	488
Localités sans EPE	6
Localités avec 0.5 EPE	14
EPE supplémentaires 2011	13
EPE objectif 2015	11

Tableau 6 : Bilan EPE

3.3.3 Taux de desserte

Le taux de desserte en eau potable est de 74% pour l'ensemble de la CR. L'écart entre taux de desserte et le taux d'accès provient du bilan EPE négatif constaté dans la CR. En effet, la faiblesse de l'existence de réseau adductions d'eau fait qu'une partie importante de la population s'approvisionnent au niveau des puits traditionnels. Par ailleurs, le nombre d'EPE existant reste

très insuffisant, ce qui porte la population par EPE à une valeur supérieure à la norme admise de 300 habitants. Le tableau suivant fait le bilan de la desserte de la CR.

	2011	2015
Population totale CR	15 123	17 441
Population desservie CR	11 156	11 156
Population non desservie	3 967	6 285
Besoins en EPE supplémentaires	13	21

Tableau 7: Population non desservie et besoins en EPE

A partir du taux de desserte, il est possible de déterminer la population non desservie et d'en déduire le nombre d'EPE à réaliser en supposant que les BF non-fonctionnelles peuvent être remises en service. Il est au nombre de 21 d'ici 2015 pour la communauté rurale. La réalisation de 13 EPE en 2011 permettra d'assurer une desserte pour la communauté rurale.

3.4 Accès à l'eau potable pour les usages productifs et besoins communautaires

3.4.1 Cheptel

7 abreuvoirs sont recensés toutefois les statistiques du cheptel ne sont pas disponibles.

3.4.2 Infrastructures scolaires

La communauté rurale de Gabou compte 21 écoles élémentaires publiques, un collège et une case des tout petits. Le nombre de structures d'éducation non formelle n'est pas connu avec exactitude cependant chaque localité dispose en moyenne d'une structure d'instruction informelle.

La situation de l'approvisionnement en eau de ces structures est donnée par le tableau ci-après :

Localité	Lieu installation	Type	Nb. de robinet BF	Fonctionnalité
Gabou	Ecole élémentaire	Branchement communautaire	1	En service
Gourel Mandiou	Ecole élémentaire	Branchement communautaire	1	En service
Gabou	Collège	Branchement communautaire	1	En service

Le taux de desserte est ainsi estimé à 13%.

3.4.3 Infrastructures de santé

La communauté rurale de Gabou dispose de deux (02) postes de santé (Gabou et Kahé) et de trois (05) cases de santé (Béma, Sira M. Bocar, Sira Doundou). Seul le poste de santé de Gabou est alimenté en eau. Le taux de desserte pour les infrastructures de santé est de 14% pour la CR.

3.4.4 Marchés

La communauté rurale de Gabou dispose d'un marché hebdomadaire situé dans le chef lieu de CR ouvert tous les lundis. Il attire beaucoup de monde et constitue un lieu d'échanges privilégié entre acteurs économiques. Il faut toutefois noter que ce marché ne dispose pas de son propre point d'eau ; les usagers s'approvisionnent à partir des points d'eau voisins qui sont le plus souvent proches.

3.4.5 Lieux de culte

Les mosquées de la CR disposent de réserves d'eau (canaris) qui pour la plupart sont approvisionnés à partir des maisons avoisinantes ou des puits communautaires. La situation sur la desserte globale des mosquées est relatée par le tableau suivant :

Localité	Lieu installation	Type	Nb. de robinet BF	Fonctionnalité
Gabou	Lieu de culte	Branchement communautaire	1	En service
Gabou	Lieu de culte	Branchement communautaire	1	En service
Gourel Mandiou	Lieu de culte	Branchement communautaire	1	En service

De manière générale, on note un taux de desserte avoisinant 7% au niveau de la CR si l'on considère une moyenne d'une mosquée par localité recensée.

3.4.6 Autres infrastructures communautaires

La maison communautaire ne dispose pas de point d'eau ; elle est alimentée à partir du forage ou des maisons environnantes qui sont le plus souvent distantes de moins de 100 mètres.

3.5 Conclusions sur l'accès à l'eau potable

L'approvisionnement en eau potable de la CR est assez satisfaisant avec un taux d'accès global de 90%. Le taux d'accès à l'eau par AEV qui est de 37% en 2011 est très faible par rapport à l'objectif national. De plus le taux de desserte de 74% est assez correct nonobstant les disparités entre localité qu'il faudrait essayer de corriger.

IV. ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

4.1 Accès à l'assainissement dans les infrastructures communautaires

4.1.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement des services sociaux de base

L'inventaire des infrastructures d'assainissement concerne généralement les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des écoles élémentaires et collèges d'enseignement, écoles d'enseignement en arabe, postes de santé, cases de santé, marchés permanents ou hebdomadaires, lieux de culte et autres lieux communautaires.

Infrastructures	Santé	Education	Lieux de culte	Autres	Total
Nombre	7	23	5	-	35
Édicules	5	11	5	-	21
Édicules adéquats	3	1	1	-	5
Taux d'équipement	71%	48%	-	-	60%
Taux d'équipement adéquat	43%	4%	-	-	14%

Tableau 8 : Inventaire des infrastructures d'assainissement

4.1.2 Accès à l'assainissement des services sociaux de base

Sur les 35 infrastructures recensées, 21 sont équipées d'édicules dont 5 seulement jugés adéquats ; soit des taux d'équipement global et adéquat respectifs de 60% et de 14%. Le taux d'équipement global paraissant assez correct est à relativiser vu les statistiques manquantes au niveau des lieux de culte et autres infrastructures communautaires. En effet, le taux pourrait décroître avec la prise en compte de ces éléments, notamment celui adéquat.

Le niveau d'équipement brut des structures de santé bien que de 71% reste préoccupant d'autant que 14% uniquement des édicules sont adaptés.

En ce qui concerne les écoles, on note une baisse de 44 points entre les taux d'équipement global et adéquat, suffisant pour constater que les édicules ne sont pas adaptés dans la majorité des cas.

Cette situation peut entraîner des problèmes sérieux de confort chez les élèves et surtout est une contrainte réelle pour la scolarisation des jeunes filles.

4.2 Accès à l'assainissement individuel

4.2.1 Inventaire des infrastructures d'assainissement individuel

Les enquêtes ménages dans la communauté rurale de Gabou ont porté sur un échantillon de 31 localités bien réparties dans la CR et ont concerné 46 concessions regroupant 147 ménages. Elles font état de 28 concessions avec latrine soit 61% et 18 sans latrine soit 39% des concessions.

Un total de 62 latrines ont été inventoriés dans les 46 concessions. Les résultats d'inventaire des différents types de latrines sont donnés par le tableau suivant :

Type de Latrines	Nombre	% existence
Latrine traditionnelle	34	55%
Latrine VIP	3	5%
Latrine TCM	0	0%
Latrine Sanplast	0	0%
Latrine Fosse Septique	25	40%
Autres Latrines	0	0%
Total	62	100%

Tableau 9 : Inventaire des latrines des concessions

Dans 61% des concessions disposant de latrines, 55% des latrines sont de type traditionnel qui constitue un ouvrage de fortune inadapté ne répondant pas aux critères minimum requis d'un système performant. Il apparaît que 45% des latrines recensées durant l'enquête sont constituées d'ouvrages d'assainissement de qualité constitués exclusivement de fosses septiques et de latrines ventilées. Notons la prédominance des fosses septiques (25 sur les 28 latrines adéquates dénombrées).

La défécation à l'air libre et/ou le recours aux ouvrages voisins sont constatés dans 39% des concessions enquêtées, ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement.

Concernant les autres ouvrages d'assainissement, on se rend compte que 57% des concessions disposent de douches (un total de 33 douches recensées dans les concessions avec latrines), 37% d'urinoirs traditionnels. Aucune concession ne dispose de bac à laver-puisard et de lavabos ou lave-mains. Les ratios donnent 1 douche pour 34 personnes, ce qui mérite d'être corrigé assez rapidement afin de respecter convenablement les normes d'hygiène et d'assainissement pour la communauté rurale.

De plus la sensibilisation sur l'hygiène mérite d'être renforcée dans cette collectivité locale dans la mesure où l'entretien général des latrines n'est jugé bon que dans 51% des cas recensés ; par la même 51% des latrines recensées sont dans un bon état.

L'évacuation des boues de vidange est respectée par 71% des concessions disposant de latrines et dans la majorité des cas il est fait manuellement avec le recours au système d'enfouissement (39%) ou d'épandage libre (32%).

4.2.2 Accès à l'assainissement des ménages

Le tableau suivant présente l'accès à l'assainissement individuel des populations et ménages enquêtés.

Population totale		1138				
Nombre de concession		46				
Nombre de ménages		147				
Population moyenne par ménage		7,7				
Nombre de latrines adéquates		28	soit en moyenne	1 latrine adéquate pour	41	personnes
Taux accès ménages avec latrines adéquates		19,0%		1 latrine adéquate pour	5	ménages
				1 latrine adéquate pour	2	concessions

Tableau 10 : Taux d'accès l'assainissement des ménages

Les ouvrages adéquats sont utilisés par **19%** des ménages soit une latrine adéquate pour 41 personnes, 5 ménages et 2 concessions. Ce taux d'accès est globalement inférieur à la moyenne nationale de 29% des ménages ruraux enregistrée en 2009 mais demeure inférieur à l'objectif visé dans le cadre du PEPAM qui est de réduire de 52% la population ne disposant pas d'ouvrages d'assainissement individuel adéquats en 2015. De manière générale, pour l'assainissement en milieu rural, un taux de couverture de 63% en 2015 permettrait d'atteindre les OMD.

La pratique de lavage des mains à l'eau et au savon après usage des latrines n'est pas systématique et n'est respectée que par 26% des usagers. Ce qui laisse présager des risques de santé pour les usagers. Cette situation s'explique par l'absence d'eau courante à l'intérieur des concessions. En effet pour l'ensemble des usagers des concessions enquêtées, le point d'eau public le plus proche est distant de près de 260m. Ces difficultés d'alimentation en eau des ménages influent de manière négative sur les pratiques d'hygiène et le respect des normes d'assainissement.

4.3 Conclusions sur l'accès à l'assainissement

Le niveau d'équipement adéquat en assainissement des infrastructures socio-économiques de la CR à travers la disponibilité d'édicules publics adaptés qui est actuellement estimé à 14% devra être rapidement amélioré surtout au niveau des établissements scolaires si l'on se réfère aux objectifs du PEPAM qui visent à atteindre un taux de 100%.

De manière générale, le niveau d'équipement des infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures sociales (scolaires, sanitaires) et marchandes est faible et ne répond pas aux spécifications du PEPAM.

Le taux d'accès à l'assainissement individuel est assez médiocre de l'ordre de 19% donc inférieur au taux national de 29% (RAC PEPAM 2010) et aux OMD de 63% à atteindre en 2015.

PARTIE C – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

V. OBJECTIFS POUR 2015

5.1 Eau potable

L'objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l'eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (i) au minimum **95%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'eau potable, et (ii) **100%** des infrastructures socio-économiques essentielles disposent d'un accès adéquat à l'eau potable.

5.2 Assainissement

L'objectif global du PLHA est d'assurer un accès adéquat à l'assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socio-économiques de la CR.

L'objectif du plan communal à l'horizon 2015 est qu'à cette date (ii) **59,5%** de la population de la CR dispose d'un accès adéquat à l'assainissement des excréta et eaux usées, et (ii) **100%** des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que tous les marchés soient correctement et durablement assainis.

VI. RÉSULTATS ATTENDUS EN 2015

6.1 Eau potable

Tous les villages de la CR seront desservis en eau par bornes-fontaines et branchements particuliers ou puits moderne protégé.

La densité des points d'eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes. La population non desservie en 2015 est estimée à 6285 personnes. Pour réaliser l'objectif d'accès en 2015, il faut assurer la desserte de 50% de la population non desservie soit **3143** personnes par la construction de 11 EPE sur les 21 EPE qui permettraient d'atteindre une desserte à 100% dans la CR.

6.2 Assainissement

Toutes les infrastructures éducatives ou sanitaires, des lieux de culte ainsi que les marchés permanents et hebdomadaires recensés disposeront d'un édicule public standard, entretenu et fonctionnel.

Les 19% de la population desservie en 2011 représentent 2881 personnes. En 2015, cette population non desservie calculée sur la base du taux d'accès actuel sera de 14560 personnes (1 146 ménages à raison de 12,7 pers/ménage).

En 2015, au moins 50% des ménages non desservis soient **573 ménages** représentant 7280 personnes disposeront d'un système fonctionnel d'évacuation des excréta et des eaux usées, soit par système autonome de type latrines VIP ou TCM avec BALP, soit par système semi-collectif.

VII. COMPOSANTES DU PLHA

7.1 Développement des infrastructures d'eau potable

Le développement des infrastructures d'eau potable de la CR qui permettrait d'atteindre un accès universel au sein de la communauté rurale comprend 2 projets. La CR étant située dans une zone de socle, la faiblesse des débits qui conduit à une médiocre productivité des forages, impose quasiment la réalisation de puits modernes ou forages équipées de PMH/solaire pour la desserte des localités. Un 3^{ème} projet est défini pour les mesures d'accompagnements.

7.1.1 Réalisation de nouvelles AEMV par la construction de Forages équipés de PMH ou solaires

7.1.2 Réhabilitation et construction de forages avec PMH ou PM équipés

7.1.3 EP-3 Construction de 21 forages avec PMH ou PM équipés

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existants	Bilan EPE	Besoin en EPE	Mode d'accès
Alahina bambara	-12.4779	14.8265	429.94	496	0,5	-1,2	2	PM
Alalevi	-12.5419	14.8469	145.04	168	0,5	-0,1	1	PM
Bema	-12.4578	14.8316	683.76	788	1,0	-1,6	2	PM
Borde diawara	-12.4972	14.8154	361.564	417	0,5	-0,9	1	PM
Gabou/Samba Niamey	-12.4418	14.7682	-	-	-	-	-	sans accès
Gounia	-12.4316	14.8215	941.724	1085	0,5	-3,1	4	PM
Kadiel samboubou	-12.3751	14.6629	921.004	1061	1,5	-2,0	3	PM
Kael saoudou	-12.5369	14.7843	121.212	140	0,5	0,0	1	PM
Karefour/Kael saoudou	-12.4943	14.8704	-	-	-	-	-	sans accès
Lombol tobito	-12.5597	14.7896	222.74	257	1,0	0,1	1	PM
Madina abdoul	-12.5589	14.7992	211.344	244	1,0	0,2	1	PM
Massira samba yide	-12.4416	14.8126	195.804	226	0,5	-0,3	1	PM
Mayel fily	-12.5428	14.8395	125.356	145	0,5	0,0	1	PM
Moribougou	-12.4637	14.8373	222.74	257	1,0	0,1	1	PM
Samba gouro	-12.5563	14.8017	133.644	154	0,5	0,0	1	PM
Sare fadoube	-12.372	14.6711	515.928	595	1,0	-1,0	1	PM
Sinthio seydou doro	-12.5699	14.7751	244.496	282	1,0	0,1	1	PM
Sinthiou medina	-12.5671	14.7909	174.048	201	0,5	-0,2	1	PM
Sinthiou thiougolel	-12.5648	14.778	114.996	133	0,5	0,1	1	PM
Loumbol Gandji/Sira Doundou	-12.5547	14.7194	-	-	-	-	-	sans accès
Seno Simbing	-12.5662	14.7706	108	125	0,0	-0,4	1	sans accès
Marsa	-12.3375	14.7227	1418	1634	0		6	sans accès
Sane Gouro	-12.412	14.7155	17	20	0		1	sans accès

7.1.4 Densifications de réseaux

■ EP-4 Densification de 3 adductions déficitaires

Localités desservies	Longitude	Latitude	Population 2011	Population 2015	EPE existants	Bilan EPE	Besoin en EPE	Mode d'accès
Diabal	-12.4671	14.7855	1071.22	1235	6.5	2,4	1	BF,BP
Gabou	-12.4108	14.7188	3921.26	4518	14.5	-0,6	2	BF,BP

Gourel mandiou	-12.3483	14.6991	570.836	658	3	0,8	1	BF,BP
----------------	----------	---------	---------	-----	---	-----	---	-------

7.2 Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la communauté rurale comprend : la construction de vingt trente (30) édicules publics et la construction de 728 systèmes d'assainissement individuel. Les types d'ouvrage individuels proposés aux ménages incluront (i) des latrines à fosse ventilée type ventilée avec lave mains, (ii) des latrines à toilette chasse manuelle avec lave mains (iii) des bacs à laver puisards. Le principe de mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. L'objectif étant de réaliser des ouvrages qui assurent une évacuation correcte des excréta et des lave-mains dans des conditions qui érigent une barrière contre les contaminations par les maladies d'origine fécale.

7.3 Mesures d'accompagnement

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et se scinde en trois volets (i) "IEC et renforcement des capacités pour l'eau potable", (ii) "IEC renforcement des capacités pour l'assainissement" et (iii) "Etudes et activités spécifiques".

7.3.1 IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable

Cette sous composante a pour but la mise en place, sur chacune des AE(M) V à créer dans la CR, d'une ASUFOR chargée de la gestion du service de l'eau, conformément aux dispositions de la politique nationale.

Les activités comprendront, pour chacune des ASUFOR (i) l'accompagnement des usagers dans le processus de création de l'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'un acte formel de délégation de service par l'Etat, (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR (bureau, comité directeur) à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un gérant et sa formation, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un conducteur de forage et sa formation, (v) un appui conseil auprès des ASUFOR sur une période de six (6) mois après la mise en service.

7.3.2 IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement

Cette sous composante a pour but de mettre en place (i) d'une part, une gestion durable des 14 édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités d'appui à la gestion des édicules publics comprendront (i) l'identification des capacités d'un gérant pour chaque édicule public, et (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi d'activité de relais féminins chargés d'une mission d'animation et de sensibilisation de proximité en vue de susciter et organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

7.3.3 Etudes et activités spécifiques

Ce volet comprend (i) l'étude de formulation d'une étude de la demande en système d'assainissement et branchements particuliers à l'eau et (ii) un appui conseil à la CR pour la planification et le suivi-évaluation.

Les activités de l'étude de formulation comprendront (i) une enquête auprès des ménages de la CR qui devra permettre de déterminer avec une précision raisonnable le taux d'équipement en latrines et branchement particulier, (ii) de centre alphabétisation. Caractériser la demande des ménages en latrines et branchements (type d'ouvrage, niveau de subvention), et (iii) sous la supervision de la communauté rurale, actualiser les projets d'assainissement individuel et de branchements particuliers, en termes d'objectifs et de moyens.

L'appui conseil à la communauté rurale et plus spécifiquement au conseil rural, maître d'ouvrage, aura pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données, du suivi évaluation, et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

VIII. COÛTS ET PLAN DE FINANCEMENT

8.1 Composante "Développement des infrastructures d'eau potable"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'eau potable" est de 422.2 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

Tableau 11: Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable

N°	Projet	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
		F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
EP-1	Réalisation de PM/Forage équipé (PMH/solaire) dans des sites déficitaires ou sans accès	345 000 000	34 500 000	379 500 000	18 975 000	398 475 000
EP-2	Densification d'adductions d'eau déficitaires	11 550 000	1 155 000	12 705 000	635 250	13 340 250
EP-3	Renforcement de la gestion de l'eau, mise en place et redynamisation des ASUFOR	9 000 000	900 000	9 900 000	495 000	10 395 000
	TOTAL COMPOSANTE	365 550 000	36 555 000	402 105 000	20 105 250	422 210 250

8.2 Composante "Développement des infrastructures d'assainissement"

Le coût estimatif arrondi de la composante "Développement des infrastructures d'assainissement" est de 348.9 MFCFA HT. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du coût des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

Tableau 12 : Récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement

N°	Intitulé	Coût estimatif (x 1000 FCFA HT)				
		F & T	E& C	TOTAL	I& D	TOTAL
AS-1	Construction de 30 nouveaux édicules publics	120 000 000	12 000 000	132 000 000	6 600 000	138 600 000
AS-2	Réalisation de 728 latrines, fournitures d'une citerne de vidange de fosse septique	182 000 000	18 200 000	200 200 000	10 010 000	210 210 000
	TOTAL COMPOSANTE	302 000 000	30 200 000	332 200 000	16 610 000	348 810 000

8.3 Composante "Mesures d'accompagnement"

Le coût estimatif de la composante "Mesures d'accompagnement" est de 72.8 MFCFA HT, dont (i) 13.9 MFCFA pour le volet "eau potable" (ii) 42.4 MFCFA pour le volet "assainissement", et (iii) 20 MFCFA pour le volet "Études et activités spécifiques"

Tableau 13: Récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement

N°	Composante	Base de calcul	Coût estimatif (FCFA HT)
IEC et renforcement de capacités « Eau Potable »			
ET-1	Services BE/ONG mise en place - renforcement gestion de l'eau	3 millions FCFA/ASUFOR	10 395 00
IEC et renforcement de capacités « Assainissement »			
ET-2	Services Ong pour gestion des édicules	0,2 millions FCFA/Edicule	6 000 000
ET-3	Services BE/ONG pour assainissement individuel	0,05 Millions FCFA/latrine	36 400 000
Etudes et activités spécifiques			
ET-4	Services de consultants études compl. et formulation		10 000 000
ET-5	Appui conseil à la CR (planification et suivi-évaluation)		10 000 000
TOTAL COMPOSANTE			72 795 000

8.4 Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de mise en œuvre du PLHA s'élève à 833.4 MFCFA HT sur la période 2011-2015, hors financements déjà acquis.

Tableau 14 : Récapitulatif du financement du PLHA

COMPOSANTE	TOTAL EN FCFA HT	Pop et CR	Autres
EAU POTABLE	411 815 250	20 590 763	391 224 488
ASSAINISSEMENT	348 810 000	21 021 000	327 789 000
IEC	72 795 000	3 639 750	69 155 250
TOTAL	833 420 250	45 251 513	788 168 738

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) les associations de ressortissants, (iii) le budget de la communauté rurale, (iv) les partenaires en coopération non gouvernementale, (v) l'État.

La communauté rurale et les ménages apporteront une contribution individuelle de 10% des investissements du volet "assainissement individuel", soit 21 MFCFA. La population contribue à hauteur de 5% pour le volet "eau potable", soit 20.6 MFCFA et pour le coût des mesures d'accompagnement soit 3.6 MFCFA.

La contribution totale de la population est de 45.2 millions FCFA soit 5% du financement global du PLHA, sur une durée de 3 ans, soit environ 15.1 millions FCFA par an.

Le financement attendu de l'État et des partenaires de la Communauté rurale est de 788.2 millions FCFA soit 262.7 millions FCFA par an pendant 3 ans.

ANNEXES

Annexe I - Cartes

- 1.1 Carte générale de la CR et population
- 1.2 Carte de localisation des réseaux

Annexe II - Données d'inventaires

- 2.1 Table inventaire des points d'accès à l'eau par localité
- 2.2 Synthèse accès à l'eau et bilan EPE
- 2.3 Table inventaire des infrastructures assainissement dans infrastructures
- 2.4 Synthèse accès à l'assainissement collectif
- 2.5 Table inventaire des infrastructures assainissement dans concessions

Annexe III - Etudes et conception des projets

- 3.1 Fiches APS-AEP
- 3.2 Fiche APS-Assainissement